



Second
Cycle



DOSSIER DE CANDIDATURE

POLE REGIONAL D'EXCELLENCE FOOTBALL SECOND CYCLE CHOLET
AS LYCEE EUROPE – SO CHOLET – LIGUE ATLANTIQUE DE FOOTBALL

Dossier à remplir par les parents ou les tuteurs de l'enfant

NOM et Prénom du candidat

Important :

Le dossier de candidature doit être transmis au Lycée Europe **au plus tard le 4 avril 2018 accompagné des bulletins de 1er et 2e trimestre de cette année.**

Les tests football se dérouleront le mercredi 18 avril 2018 de 13h30 à 17h au stade Pierre Blouen de Cholet.

Contact :

Lycée Europe R. Schuman
M. Frédéric Lemasson
39, avenue de l'Europe
49300 Cholet

02 41 49 73 00

ce.0490018d@ac-nantes.fr

I - DOSSIER SCOLAIRE

NOM et prénom du candidat :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse des parents :

Téléphone

Profession des parents ou tuteurs :

Père

Mère

Rentre en septembre 2018 : classe de Seconde GT, Première GT

Options choisies pour la classe de seconde de détermination :

LV1 :

LV2 :

Régime souhaité : Internat, Externat, Demi-pension

Candidat boursier : Oui, Non

Avis du professeur principal (en particulier sur les motivations de l'élève à poursuivre des études, ainsi que sur ses aptitudes et sa capacité de travail au plan scolaire)

Signature

Avis du chef d'établissement (en particulier sur la personnalité de l'élève et son aptitude à participer au PRE Foot, compte-tenu des exigences que cela comporte)

Signature

II – DOSSIER FOOTBALL

Club actuel :

Catégorie :

District :

N° de licence :

Poste principal :

		<input type="checkbox"/> 1		
<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 4		<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 3
	<input type="checkbox"/> 8		<input type="checkbox"/> 6	
<input type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> 10		<input type="checkbox"/> 11	
	<input type="checkbox"/> 9			

Second poste :

		<input type="checkbox"/> 1		
<input type="checkbox"/> 2	<input type="checkbox"/> 4		<input type="checkbox"/> 5	<input type="checkbox"/> 3
	<input type="checkbox"/> 8		<input type="checkbox"/> 6	
<input type="checkbox"/> 7	<input type="checkbox"/> 10		<input type="checkbox"/> 11	
	<input type="checkbox"/> 9			

Pied fort : droit, gauche

Nombre de séances d'entraînement hebdomadaire actuellement :

Niveau de pratique : départemental, Régional, Inter-régional, national

Appartenez-vous déjà à une section football-études : Oui, Non

Si oui, laquelle (ville – collège) :

Avez-vous été retenu dans une ou plusieurs sélections : Oui, Non

Si oui, préciser les niveau, catégorie et district :

NOM et Prénom de l'éducateur du candidat :

Avis	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Niveau technique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Niveau tactique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Niveau athlétique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valeur mentale - motivation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Entraînement : assiduité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Observation éventuelle :

**Signature
de l'éducateur**

III – FICHE DE CANDIDATURE

Je soussigné(e) _____ , représentant(e) légal(e) de _____ :

1. Demande son inscription sur la liste des candidats au concours d'entrée au Pôle Régional d'Excellence Football et m'engage à son intégration dans cette structure, en cas d'admission définitive, durant une période de trois années scolaires (seconde – première – terminale). Cependant, le Chef d'Établissement, en accord avec l'Encadrement sportif, pourra décider de son maintien ou non dans la structure, en cas de résultats scolaires ou sportifs insuffisants, ou en cas d'indiscipline.
2. D'autre part, je m'engage à ce qu'il soit licencié dans un club de la Ligue des Pays de la Loire de Football.
3. Enfin, les élèves du PRE sont tenus de participer, obligatoirement :
 - aux trois séances d'entraînement hebdomadaires programmées au sein de la structure (le vendredi est laissé libre pour l'entraînement dans le club)
 - à toutes les actions techniques les concernant, organisées par le District, le Ligue ou la Fédération de Football. Un calendrier de ces actions sera à la disposition des élèves en début d'année scolaire.En cas de manquement injustifié à ces règles, le ou les élèves concernés seront exclus définitivement de la structure (excepté pour des raisons de blessure ou de maladie constatées médicalement).

Fait à _____ le _____

Signature